

CONTRAT DE SAILLIE

Saison de monte **2011**

ETALON : **COMPONIST CHAMBLANC**

Vendeur : Elevage Etchegaia
4 rue Pasteur
18100 Vierzon
Tel : 06 87 49 03 93
francois.pasquier6@wanadoo.fr
<http://www.elevage-etchegaia.com/>

Acheteur :
Adresse :

tel/fax:
email:

Conditions de vente - Insémination en sperme congelé uniquement

- 300 € HT à la réservation (316,50 € TTC),
- 500 € HT si poulain vivant 48 H en 2011 (527,50 € TTC).

Un chèque de caution est établi ce jour pour la 2nde partie du paiement et est remis au Vendeur qui s'engage à ne l'encaisser que si le poulain est vivant. En cas de vacuité, l'Acheteur devra faire parvenir au vendeur un certificat vétérinaire précisant cet état. A défaut, le second chèque sera mis en paiement.

Les frais d'acheminement des doses de semence congelée sont à la charge de l'Acheteur et fixé au prix forfaitaire de 100 € HT ou 119,60 € TTC (pour la France et sauf en cas d'urgence – sinon nous consulter) pour 3 doses de 8 paillettes chacune.

- 50 € HT (59,80 € TTC) par dose supplémentaire à la commande + 100 € HT /envoi pour les frais d'acheminement (119,60 € TTC).

Les paillettes non utilisées pour la jument référencée ci-dessous peuvent être utilisées ensuite pour inséminer une autre jument sur les saisons de monte 2011 et 2012 sous réserve pour l'Acheteur d'en informer préalablement par écrit le Vendeur et de lui adresser un chèque complémentaire de 527,50 € TTC à titre de caution si poulain vivant.

Dans l'attente de la réception dudit chèque, le Vendeur ne fournira pas les documents administratifs nécessaires à la déclaration de naissance du poulain au SIRE

Conditions d'utilisation :

La saillie est réservée pour la jumentN° SIRE.....
Née le.....robe.....race.....
Qui sera inséminée dans le centre suivant :
Adresse du Centre :
Tel/fax:
Date approximative de la 1^{ère} insémination :

L'Acheteur ayant pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations dans le centre agréé ci-dessus, dégage le Vendeur de toute responsabilité concernant sa jument et en aucun cas le Vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'Acheteur.

L'Acheteur s'engage à régler auprès du centre, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles, de transport, etc ainsi que les frais de mise en place.

Le Vendeur se réserve le droit de ne plus fournir de doses après le 31 juillet pour les juments non gestantes et ayant été inséminées sur plusieurs chaleurs (3 minimum).

Confirmation de réservation :

Merci de retourner un exemplaire du présent contrat signé et accompagné de 2 chèques à l'ordre de l'Elevage Etchegaia, l'un de 436,10 € TTC (réservation + frais d'acheminement) et l'autre 527,50 € (caution). Seul ce retour aura valeur de réservation définitive.

Fait à Vierzon, le

L'acheteur

Le vendeur